

Date de la convocation	4 février 2025
Membres en exercice	181
Présents	72
Représentés	41



CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 13 février 2025

n°D20250213 - 01

Objet : Décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations sur la période du 15 octobre 2024 au 10 janvier 2025 et par le Bureau Syndical le 28 novembre 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Considérant qu'en application des dispositions des articles 11.2 et 12.2 des statuts de Réseau31, le Président du Syndicat et le Bureau peuvent recevoir délégation d'une partie des compétences du Conseil Syndical dans tout domaine à l'exception :

- 1) du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2) de l'approbation du compte administratif ;
- 3) des dispositions à caractères budgétaires prises par l'établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L1612-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (dépenses obligatoires) ;
- 4) des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- 5) de l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- 6) de la délégation de la gestion d'un service public ;
- 7) des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire et de la politique de la ville ;

Considérant qu'afin de permettre le fonctionnement du Syndicat, le Conseil Syndical a décidé de déléguer certaines attributions au Bureau et au Président ;

Considérant que la délégation de compétences s'accompagne de l'obligation de rendre compte au Conseil Syndical des décisions prises en application desdites délégations ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur ;

Décide

- Article unique** : de donner acte des décisions prises, en application de leurs délégations de compétences,
- par le Président pour la période du 15 octobre 2024 au 10 janvier 2025 ?
 - par le Bureau Syndical lors de sa séance du 28 novembre 2024.

Résultat du vote	Pour	113	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI
Président



Annexe : Liste des décisions



**Liste des décisions prises dans le cadre de leurs délégations
par le Président sur la période du 15 octobre 2024 au 10 janvier 2025
et par le Bureau Syndical le 28 novembre 2024**

DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DE RESEAU31

Compétences financières (A1)

8 NOVEMBRE 2024	
304_2024	Approuver la proposition technique du SDEHG du raccordement électrique poste de refolement du stade à SOUEICH. Approuver la demande d'aide financière auprès du SDEHG en vue d'obtenir un financement à hauteur de 15 724 € TTC pour que la contribution de Réseau31 soit au plus égale à 6 778 € TTC.
21 NOV. 2024	
422_2024	Approuver la proposition technique du SDEHG du raccordement électrique de la station d'épuration ancienne Gendarmerie à ARBAS. Approuver la demande d'aide financière auprès du SDEHG en vue d'obtenir un financement à hauteur de 496 € TTC pour que la contribution de Réseau31 soit au plus égale à 212 € TTC.
6 DECEMBRE 2024	
447_2024	Approuver l'offre de prêt fait par l'Agence France Locale Budget Principal
448_2024	Approuver l'offre de prêt fait par l'Agence France Locale Budget Assainissement collectif
449_2024	Approuver l'offre de prêt fait par l'Agence France Locale Budget Eau potable

Personnel (A2)

2 DECEMBRE 2024	
418_2024	Conclure une convention de mise à disposition de personnel avec le SIVOM des Plaines et des Coteaux du Volvestre pour l'entretien et le nettoyage des locaux du site de réseau31 à Mondavezan.
3 DECEMBRE 2024	
417_2024	Demander à participer à la mise en concurrence organisée par le CDG31 visant à la mise en place d'un contrat groupe d'assurance statutaire permettant de couvrir tous les risques statutaires connus au moment du lancement de la consultation.

Patrimoine Affaires Générales (A3)

15 OCTOBRE 2024	
385_2024	Conclure une servitude de passage sur la commune de Rieux-Volvestre.
22 NOVEMBRE 2024	
423_2024	Valider le projet de zonage de gestion des eaux pluviales à Boussens et de lesoumettre à enquête publique
29 NOVEMBRE 2024	
439_2024	Signer le formulaire de demande de renouvellement de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial DDT Alimentation en eau potable de PSE – Vieille Toulouse
4 DECEMBRE 2024	
442_2024	Conclure une servitude de passage à Montesquieu –Lauragais. Indemnité de 4050€.
443_2024	Accepter l'indemnisation assureur d'un montant global de 2208€
6 DECEMBRE 2024	
451_2024	Saisir l'autorité sanitaire pour obtenir une autorisation exceptionnelle d'exploitation d'une nouvelle ressource .
452_2024	Saisir l'autorité sanitaire pour obtenir une autorisation de modification des filières de traitement :St Paul d'Oueil, St Aventin Grange de Gouron, Sode.
12 DECEMBRE 2024	
454_2024	Conclure une servitude de passage permettant l'accès au réservoir de Bezins-Garraux. Indemnité de 400€.
10 JANVIER 2025	
056_2025	Valider le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Le Castéra et de soumettre ce projet de zonage d'assainissement eaux usées à enquête publique.

Marchés publics (A4)

22 OCTOBRE 2024	
397_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de machines de chantier spéciales travaux publics.
28 OCTOBRE 2024	
403_2024	Mener une procédure adaptée, sous la forme d'un marché à prix forfaitaires, afin de procéder aux travaux de création d'une aire de dépôtage de matières minérales sur la STEP de Villefranche de Lauragais.
6 NOVEMBRE 2024	
410_2024	Mettre en concurrence les titulaires de l'accord cadre n°110AC2022, en vue de la conclusion d'un marché subséquent visant à des prestations intellectuelles pour l'élaboration du schéma directeur de gestion des eaux pluviales , du ruissellement et du zonage associé de la commune de Martres-Tolosane.
411_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 11 500 € HT maximum, en vue de procéder à la réalisation d'inspections détaillées de 4 ouvrages d'art du canal St Martory afin de réaliser un diagnostic approfondi de ces ouvrages.
8 NOVEMBRE 2024	
414_2024	Mettre en concurrence les titulaires de l'accord cadre n°110AC2022, en vue de la conclusion d'un marché subséquent visant à des prestations intellectuelles pour la révision des schémas directeurs d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales et de ruissellement ainsi que des zonages associés de la commune de Rieumes .
19 NOVEMBRE 2024	
415_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 700 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat d'un bureau d'angle assis debout pour les besoins médicaux d'un agent.
20 NOVEMBRE 2024	
416_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 14 855 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de fusées pneumatiques.
25 NOVEMBRE 2024	
425_2024	Mener une procédure d'appel d'offres ouvert afin de procéder à la fourniture de pièces pour réseaux AEP,EU et EP.
26 NOVEMBRE 2024	
426_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 5 670 € HT maxi. en vue de procéder à l'achat d'une étude environnementale pour réaliser un état des lieux hydromorphologique de l'Aygosseau dans le cadre de la réalimentation expérimentale de la nappe alluviale de Garonne à partir du Canal de St Martory.
427_2024	Annuler et remplacer la décision 001 du 3 janvier 2024. Mener une procédure adaptée à hauteur de 27 000 € HT maximum , en vue de procéder à la maintenance des compresseurs et surpresseurs.
27 NOVEMBRE 2024	
428_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de pneus .
429_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 9 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat d'une machine de recherche de réseaux .
430_2024	Annuler et remplace la décision 220 du 7 mai 2024. Mener une procédure adaptée à hauteur de 15 000 € HT maximum en vue de procéder à l'achat et à des prestations de serrurerie et de ferromerie.
28 NOVEMBRE 2024	
431_2024	Approuver l'avenant n°2 au marché n°084A2022 ayant pour objet d'acter des adaptations financières, soit une augmentation de 10% du montant.
432_2024	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise CLOSUD pour MAANEO, concernant la fourniture et la pose de clôture et portail, pour un montant maximum de 6 740 € HT.
2 DECEMBRE 2024	
440_2024	Approuver l'avenant n°2 au marché n°011A2022 traitant l'ajout d'un prix au bordereau des prix unitaires.
441_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de chlore.

Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le 14/02/2025



ID : 031-200023596-20250213-CS_20250213_01-DE

4 DECEMBRE 2024	
444_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 € HT maximum, en vue de procéder à la réalisation d'essais de garantie pour le projet d'extension de la STEP de Plaisance du Touch.
445_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 18 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat et la pose de descentes d'eau pour le réservoir des Hebrails.
446_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 18 000 € HT maximum en vue de travaux de chemisage zone de Bourgaill.
5 DECEMBRE 2024	
450_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 29 900 € HT maximum en vue de procéder à des travaux pour le canal St Martory.
9 DECEMBRE 2024	
453_2024	Mettre en concurrence les titulaires de l'accord cadre n°065AC2024 visant à des prestations de fourniture et d'acheminement en électricité.
10 DECEMBRE 2024	
433_2024	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise CPS EAU pour MAANEO, concernant la fourniture et pose de postes de refoulement, de dégrilleur et raccordement électromécanique, pour un montant maximum de 60 969 €HT.
434_2024	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise LFE63 pour MAANEO, concernant la fourniture et pose d'un dispositif d'étanchéité par géomembrane, pour un montant maximum de 7 968,90 € HT.
435_2024	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise NYPHEA pour MAANEO, concernant la fourniture et plantation des roseaux, pour un montant maximum de 1 680 € HT.
436_2024	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise SCIA MARTY pour MAANEO concernant la fourniture et pose d'un local technique d'exploitation - montant maximum de 4 761,82€ HT.
13 DECEMBRE 2024	
437_2024	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise CTIC MACHINES pour SCAM TP concernant la fabrication et la pose de supports de canalisation en encorbellement de pont, montant maximum de 92 000 € HT.
455_2024	Approuver l'avenant n°1 au marché n°101P2023 ayant pour objet d'acter des adaptations techniques, soit une augmentation de 5.13% du montant du marché.
16 DECEMBRE 2024	
438_2024	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise GIESPER pour TOUJA, concernant les travaux relatifs aux réseaux, pour un montant maximum de 178 215 € HT.
456_2024	Accepter et agréer le sous-traitant EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES pour EIFFAGE GENIE CIVIL, concernant la fourniture et l'installation de la fibre optique, pour un montant maximum de 14 770,40€ HT.
463_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 300 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de matériel médical typer support de bras pour les besoins médicaux d'un agent.
457_2024	Accepter et agréer la sous-traitance modificative de l'entreprise RESINE CONCEPT pour l'entreprise TOUJA, concernant des prestations relatives à l'étanchéité résine du silo à boues, du canal écrêteur et de la fosse à graisses, pour un nouveau montant maximum de 22 267,59 € HT
458_2024	Accepter et agréer la sous-traitance modificative de l'entreprise ATELIER DE L'ARMAGNAC pour l'entreprise TOUJA concernant la fourniture et pose de menuiserie aluminium, pour un nouveau montant maximum de 257,31 € HT
17 DECEMBRE 2024	
464_2024	Mener une procédure adaptée sous la forme d'un marché à prix unitaires et forfaitaires afin de procéder aux travaux d'installation de télé-surveillance et de désinfection sur les réservoirs et conduites de distribution d'eau potable de St Paul d'Oueil, de St Aventin et de Sode.
465_2024	Approuver l'avenant n°1 au marché n°105S2021 ayant pour objet d'acter des adaptations techniques, soit une augmentation totale de 10.68%.
18 DECEMBRE 2024	
466_2024	Mener une procédure adaptée à hauteur de 5 558 € HT maximum, en vue de procéder à des travaux dans le cadre de la mission de levé inclinomètre du canal de St Martory.
19 DECEMBRE 2024	
467_2024	Mener une procédure adaptée sous la forme d'un marché à prix unitaire et forfaitaires, afin de procéder à la recherche d'un intégrateur certifié PREMIER Ignition pour la refonte de la supervision sur le canal de Saint-Martory.

31 DECEMBRE 2024	
034_2025	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise pour la pose, raccordement et mise en service du maximum de 5 731,91 € HT.
035_2025	Accepter et agréer la sous-traitance modificative de l'entreprise ATELIERS DE L'ARMAGNAC, pour le compte de TOUJA concernant des prestations de menuiseries aluminium, pour un montant maximum de 24 942,49 € HT.
036_2025	Accepter et agréer la sous-traitance modificative de l'entreprise R3ICOM, pour EIFFAGE, concernant des travaux de fibres optiques, câblage VDI, pose câbles SSI et pose cheminements tube IRO, pour un montant maximum de 2 712,75 € HT.
037_2025	Accepter et agréer la sous-traitance modificative de l'entreprise GCM, pour le compte de EIFFAGE concernant le lot de ventilation, chauffage et climatisation, pour un nouveau montant maximum de 61 546,03 € HT.
2 JANVIER 2025	
001_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 22 000 € HT maximum, afin de procéder à la maintenance des compresseurs et surpresseurs.
002_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 4 000 € HT maximum, afin de procéder à la maintenance des ascenseurs.
003_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 € HT maximum, en vue de procéder à la réalisation des contrôles techniques automobiles.
004_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 30 000 HT maximum, en vue de procéder au traitement des déchets industriels.
005_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de produits de nettoyage de réservoirs.
006_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 32 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de béton liquide.
007_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 30 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de boissons dont des bouteilles d'eau.
008_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 7 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de machines d'usage général, filtration et lavage ainsi que de poches filtrantes.
009_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 1 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de vairons afin de détecter la qualité de l'eau des usines d'eau potable.
010_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 15 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat d'enrobés à chaud.
011_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 2 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'établissement de certificats d'immatriculation de véhicules.
012_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 15 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de prestations de traiteurs.
013_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 2 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de denrées alimentaires pour les réunions et évènements.
014_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 15 000 € HT maximum, en vue de procéder à la location de matériel pour l'évènementiel.
015_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 2 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de compositions florales et de plantes.
016_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 4 000 € HT maximum, en vue de procéder à la location de véhicules avec chauffeur pour le transport des agents
017_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 2 000 € HT maximum, en vue de procéder à la location de salles pour les réunions.
018_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 4 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'abonnement au logiciel Brevo relatif à l'envoi d'emails en masse.
019_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de prestations de communication.
020_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 15 000 € HT maximum, en vue de procéder à la location de poids lourds.
021_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 15 000 € HT maximum, en vue de procéder à la réparation des minipelles.

BUREAU SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024**Compétences financières (B1)**

D20241128_01a	Convention financière SPEHA
D20241128_01b	Convention financière CC Cagire Garonne Salat
D20241128_01c	Convention financière EDF (Lac Oô)

Personnel (B2)

D20241128_02	Suppression et création de poste
--------------	----------------------------------

Patrimoine Affaires Générales (B3)

D20241128_03	Occupation du domaine syndical équipements de communications électroniques
D20241128_04a	Acquisition Castanet
D20241128_04b	Acquisition Le Fousseret
D20241128_04c	Acquisition Mauran
D20241128_04d	Acquisition Rieux Volvestre
D20241128_04e	Rétrocession ouvrages Menville Cotes vieilles
D20241128_04f	Rétrocession ouvrages Menville Petits tourmesols
D20241128_04g	Rétrocession ouvrages Peyssies
D20241128_04h	Rétrocession ouvrages IEMN
D20241128_05a	Mise à disposition des biens CD31 (Balerm Laragou) Avenant
D20241128_05b	Mise à disposition des biens Lherm
D20241128_06	Désaffectation et déclassement de biens
D20241128_07a	Convention technique et financière Saint Beat
D20241128_07b	Convention technique et financière Saint Gaudens
D20241128_08a	Convention de partenariat CD31 (R'Garonne)
D20241128_08b	Convention de partenariat SEPANSO

Juridique (B6)

D20241128_09a	Protocole transactionnel Kemira
D20241128_09b	Protocole transactionnel SMDEA09

022_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de produits spécifiques au réseau HP.
023_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de prestations de serrurerie et de ferronnerie.
024_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 22 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de prestations d'entretien et de réparation de divers outillages et petits matériels.
025_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 15 000 € HT maximum, en vue de procéder à tout type réparation de métalleries (découpe, soudure...).
026_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 15 000 € HT maximum, en vue de procéder à la reprographie de dossiers.
027_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'établissement d'actes authentiques et d'actes des auxiliaires de justice.
030_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de chlore.
032_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de pneus.
033_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 1 400 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat d'un appareil de détection de fuites sur conduite.
038_2025	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise HY7 pour EMP, concernant la fourniture et l'installation des équipements électriques y compris transformateur, câblage, programmation des dispositifs de contrôle et de commande pour un montant maximum de 203 049 € HT.
039_2025	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise SOL LABO CONCEPT pour TOUJA, concernant une mission géotechnique G3, pour un montant maximum de 7 782 € HT.
040_2025	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise BIOTRADE pour OTV concernant la fourniture et pose d'ensembles de rampes de diffusion d'air et de BIOPERF, pour un montant maximum de 58 249,25 € HT.
042_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat d'objets personnalisés avec logo
044_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 € HT maximum, en vue de procéder à des essais de pression, d'étanchéité et d'ITV.

6 JANVIER 2025

041_2025	Mener une procédure adaptée sous la forme d'un marché à prix unitaires, afin de procéder aux prestations de courant fort et courant faible pour des travaux d'aménagement et de réparations à réaliser sur l'ensemble des bâtiments.
----------	--

7 JANVIER 2025

043_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 € HT maximum, en vue de procéder à des levés topographiques.
----------	--

8 JANVIER 2025

046_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 3 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'abonnement à des revues spécialisées.
047_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de petits outillages spécifiques aux métiers de l'eau.
048_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 € HT maximum, en vue de procéder à l'achat de pièces de réseau en PVC.
052_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 12 000 € HT maximum, en vue de procéder à des formations chlore avec ARI (appareil respiratoire isolant).
053_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 12 000 € HT maximum, en vue de procéder à des formations, sur les risques chimiques.
057_2025	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 € HT maximum, en vue de procéder à la réalisation de contrôles réglementaires.